Si vous voulez conduire une automobile au Japon

Vous avez un permis de conduire délivré par un pays étranger mais valable au Japon

1-2
(1) Permis de conduire International (délivré par un pays signataire de la Convention de Genève)

Si vous avez un Permis de conduire International délivré par un pays signataire de la Convention de Genève, vous êtes autorisé à conduire au Japon pendant une période indiquée ci-après. Période : la plus longue : une année à partir du jour de votre arrivée au Japon ou jusqu'à l'expiration de votre permis international. Ceci n'est pas applicable si vous avez une carte d'enregistrement d'étranger au Japon, si vous êtes sorti du Japon avec un permis de retour et que vous y revenez avant trois mois.

1-2
(2) Comment renouveler votre Permis International

Vous devez le renouveler dans le pays qui vous l'a délivré. Cependant, vous devez rester au moins trois mois à l'étranger avant de revenir au Japon avec un nouveau permis.

1-2
(3) Permis de conduire étranger (Permis de conduire délivrés en Allemagne, Suisse, France, Belgique, Taiwan, Italie.)

Si vous avez un permis de conduire d'Allemagne, de France, de Suisse, de Belgique, de Taiwan, d'Italie ou de vous pouvez conduire pendant un an depuis votre entrée au Japon. Il vous faut également la traduction et votre passeport quand vous conduisez.

1-3
Changement pour un permis japonais

① Application pour le changement
② Passage des tests d'aptitudes
③ Passage du test sur le Code de la Route
④ Passage du test technique
(Vous n'avez pas à passer les tests ③ et ④ si vous possédez un permis de conduire délivré par l'Australie, la Corée du Sud, 22 autres pays et une région.)

Vous voulez passer le permis de conduire au Japon

1-4 (2)
Aller à l'école de conduite

1-4
Obtenir un permis de conduire japonais